

# Les ordures valent leur pesant de crédits carbone

Le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre a donné de la valeur aux décharges. La société Bionersis s'est installée sur ce marché tout neuf.



Nicolas Heuzé, directeur général de Bionersis.



Bionersis a signé plusieurs contrats d'exploitation de décharge avec des municipalités, au Chili, en Argentine, etc. C'est un Breton d'Arradon, Pascal Le Mélinaire, qui dirige les opérations pour la société en Amérique latine.

Les décharges des grandes agglomérations vaudraient-elles de l'or ? Le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre les a rendues très séduisantes aux yeux d'une société française comme Bionersis, dont les soixante salariés « valorisent » les dégagements de méthane sous forme de crédits carbone.

« Depuis l'entrée en vigueur du protocole (1), l'Union européenne s'est engagée, d'ici à 2012, à réduire de 5 % ses gaz à effet de serre par rapport à 1990, détaille Nicolas Heuzé, directeur général de Bionersis, Sarthois d'origine. Elle a notamment mis en place un marché en attribuant des quotas de crédits carbone aux industries polluantes. Un crédit équivaut à une tonne de CO<sub>2</sub>. »

**Une tonne de méthane = 21 crédits carbone**

Pour être vertueuses, soit ces entreprises rachètent leurs crédits à d'autres, excédentaires, « soit elles investissent, comme les y encourage l'Europe, dans des transferts de technologies propres vers les pays en voie de développement », poursuit Nicolas Heuzé. Sinon ? Elles encourrent une amende de 100 € par tonne. 200 € à partir de 2013.

Créée, en 2005, par deux anciens cadres de Suez, Bionersis, cotée en bourse, joue les banquiers sur ce

marché tout neuf. « Dans le monde, des milliers de décharges à ciel ouvert laissent échapper du méthane. Ce gaz, issu des matières organiques, est considéré comme vingt et une fois plus nocif que le CO<sub>2</sub>. Chaque fois qu'on en brûle une tonne, on obtient vingt et un crédits carbone. »

Validés par des organismes certificateurs de l'Onu, ces crédits sont revendus aux industriels pollueurs européens. « Il existe une Bourse du carbone, mais nous avons choisi de vendre en direct à nos clients ou partenaires, EDF et E.ON, le deuxième énergéticien allemand,

par exemple, s'ils participent au financement des équipements. »

Le petit Poucet français propose des décharges contre la cession des fameux crédits. « On fait l'étude, on finance et on réalise. Les municipalités sont demandeuses d'une prise en charge de décharges encombrantes. Depuis 2007, nous avons passé dix-huit contrats d'exploitation en Amérique latine et en Asie. Nous recouvrons les ordures d'une couche d'argile. Nous forons des puits de captage du méthane, brûlé en sortie. A terme, on pourrait valoriser ce gaz sous forme d'énergie

thermique ou électrique. »

À raison d'un à cinq millions d'euros à chaque fois, Bionersis équipe des décharges « rentables », couvrant des zones de 150 000 à 200 000 habitants. À 13 € la tonne de CO<sub>2</sub>, les ordures ne font pas encore le poids de l'or en barre. « Mais comme il y a une demande de plus en plus forte, le prix de la tonne de carbone pourrait atteindre 25 € en 2012, estiment les analystes. » Toujours moins cher qu'une amende.

Denis RIOU.

(1) Le protocole de Kyoto a été ratifié par 184 pays dans le monde.

## Alain Lambert : non à Sarkozy en 2012

L'ex-ministre du Budget le dit tout haut : il ne souhaite pas que le Président sollicite un deuxième mandat.

« Il n'est pas en situation de faire gagner nos idées en 2012 », estime Alain Lambert, parlant de Nicolas Sarkozy. Alors qu'il se trouve en déplacement à Singapour, l'ancien ministre du Budget, sénateur de l'Orne, a lâché cette petite bombe, hier, dans une tribune publiée sur le site Internet de la chaîne *Public Sénat*. Il critique les « méthodes » du chef de l'État, « qu'il croit bonnes depuis trois ans et qui nous entraînent tout droit dans l'abîme ».

Ces derniers jours, Alain Lambert, très actif sur Internet, avait déjà décoché quelques flèches sur son compte *Twitter* : « L'idée de primaires divise la majorité. Tout cela parce que personne n'ose dire que c'est le Président le problème. »

Selon Alain Lambert, le chef de l'État a une part de responsabilité « non négligeable » dans l'échec de la droite aux élections régionales. « Et il a eu le grand tort de ne pas le reconnaître avec humilité devant les Français. » Le sénateur de l'Orne dénonce dans la foulée « le concert des hypocrites »



Alain Lambert est sénateur de l'Orne.

qui persiste à dire que Nicolas Sarkozy reste « notre sauveur à tous ».

Alain Lambert juge nécessaire que « ceux qui sont capables d'assumer cette fonction se préparent à prendre la relève, s'il vient à dévisser complètement, ce qui n'est pas totalement à exclure ». Sa proposition : « Pourquoi les Premiers ministres Alain Juppé, Jean-Pierre Raffarin, Dominique de Villepin et François Fillon ne se rencontreraient-ils pas pour envisager toutes les éventualités ? »

## Un bon polar qui parle de la crise

Auteure d'un passionnant roman, *Comment j'ai liquidé le siècle*, Flore Vasseur s'est beaucoup inspirée du monde de la finance.

Trois questions à...

**Flore Vasseur**, 33 ans, « chasseuse de tendance dans le marketing », elle a beaucoup évolué dans le monde de la finance.



Gilles Darquain

Ils sont largués ?

Totalement. Les matheux font des algorithmes qui sont confiés à des machines qui, elles-mêmes, travaillent toutes seules, à la nanoseconde. Un cerveau humain ne peut pas suivre. Encore moins contrôler. Et ce n'est pas la faute des banquiers. Le problème est plus profond. Il remonte à loin, quand nous avons tout sacrifié au Produit intérieur brut (PIB), aux statistiques, aux bénéfices à courte vue. On accepte tout : par exemple, que la banque Goldman Sachs contribue à enfoncer la Grèce puis verse 23 milliards de bonus à ses hommes d'affaires. Alors que le déficit annuel du pays affiche 30 milliards d'euros. Il est édifant de rappeler ces chiffres.

Le monde des traders que vous décrivez est une bulle bizarre...

C'est un monde déconnecté du réel. On y trouve les meilleurs matheux de Polytechnique qui, hier, choisissaient d'intégrer les grands corps d'État. Aujourd'hui, ils entrent dans la finance. Pourquoi ? Pour continuer à avoir un rapport exclusif aux chiffres. Si vous entrez dans l'industrie, vous entrez dans le réel. Travailler pour la Bourse, c'est pouvoir continuer à bidouiller avec les maths. Les traders n'ont pas conscience de mal faire. Ils font leur boulot et du chiffre. Le problème de fond, c'est que leur pensée s'arrête. Ils respectent les ordres et ne les questionnent jamais.

Vous, diplômée d'HEC, entrepreneuse, vous croyez encore au système ?

(*Soupir, hésitation*). J'y crois. Je crois aussi qu'il a écrasé les piliers de la démocratie. Pas parce qu'il est nocif. Mais parce que nos sociétés ont démissionné collectivement. Nous devons nous réveiller, reprendre la main. L'époque est angoissante et foisonnante.

Recueilli par François SIMON.

*Comment j'ai liquidé le siècle*, aux éditions des Équateurs. 315 pages, 18 €.

## Un mécanisme à l'efficacité contestée

Le marché du carbone a représenté un montant total de près de 93 milliards d'euros, en 2009. Depuis 2005, il double de volume chaque année. Les experts prévoient qu'il dépassera 2 000 milliards d'euros en 2020. Si des bourses d'échange volontaire ont vu le jour au Japon ou aux États-Unis, l'essentiel des crédits carbone se négocie sur le marché européen.

Les États membres de l'Union européenne sont les seuls soumis à un régime obligatoire de quotas de CO<sub>2</sub> : les industries les plus grosses émettrices (énergie, ciment, sidérurgie...)

reçoivent un quota d'émissions. Si elles émettent moins, elles peuvent revendre leurs crédits. Si elles émettent plus, elles doivent en acheter.

Attention à la bulle

L'objectif est, en principe, de les inciter à émettre de moins en moins. Mais, comme les États se sont, jusqu'à présent, montrés plutôt généreux dans la distribution de quotas, certains cimentiers ou sidérurgistes en ont engrangé pour des centaines de millions d'euros...

Le protocole de Kyoto, signé en

1997 et qui court jusqu'en 2012, a prévu un autre outil : les MDP, Mécanismes de développement propre. Les pays industrialisés, seuls soumis à une obligation de baisse de leurs émissions, peuvent financer des projets qui réduisent les émissions dans les pays en développement : centrales solaires, éoliennes ou collecte du méthane de fermentation des déchets... En contrepartie, ils récoltent des « droits à émettre », qu'ils peuvent revendre ou conserver en attendant que le cours monte.

Cette mécanique complexe est,

rappelons-le, destinée à lutter contre le changement climatique. De ce point de vue, son efficacité est très contestée. Dans un rapport publié à la fin 2009, Les amis de la Terre estimaient que ce marché du carbone n'a pas permis, jusqu'à présent, d'atteindre les objectifs de réduction des émissions. L'organisation écologiste redoute même qu'il se transforme en « bulle spéculative ». Pour elle, il ne s'agit que de « d'un écran de fumée pour masquer l'inaction ».

Serge POIROT.

## Économie en bref

### Corse : fin de la grève des marins CGT

La grève des marins CGT de la SNCM et de la CMN, qui assurent les liaisons continent-Corse, s'est achevée, hier en fin d'après-midi. Les grévistes ont obtenu « des engagements précis sur la délégation de service public » de la part des nouveaux dirigeants de la

Collectivité territoriale de Corse. Paul Giacobbi (PRG) et Dominique Bucchini (PCF) ont annoncé leur intention de remettre en cause le dispositif prévoyant un régime d'aide sociale attribué à toutes les compagnies.

### Retraites : bientôt le top départ de la réforme

Le top départ sur la réforme des retraites approche. Le ministre du Travail, Éric Woerth, a annoncé, hier, qu'une première série de réunions sur « les objectifs » de la réforme et « la méthode de concertation » se tiendrait le 12 avril. La CFDT, FO, la

CFCT, la CFE-CGC et la CGT, ainsi que le Medef, la CGPME et l'UPA y sont conviés. Deux jours après, le 14 avril, le Conseil d'orientation des retraites (Cor) se réunira pour adopter un rapport sur les perspectives à long terme du système de retraite.

### SNCF : grève à partir de mardi, sans la CFDT

Après une réunion avec la direction de la SNCF, la CFDT a décidé de lever le préavis de grève qu'elle avait déposé pour le 6 avril, estimant qu'elle avait obtenu des garanties de la direction. La CGT et Sud-Rail

maintiennent leurs appels à la grève à partir de mardi, 20 h. La CGT estime que la CFDT « tente d'affaiblir le mouvement » et appelle les conducteurs « à ne pas se laisser abuser par ces basses manœuvres ».

### L'Insee ne payerait plus ses factures

D'après les syndicats CGT, CFDT, FO et Sud, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) n'arrive plus à payer toutes ses factures (3 000 étaient en attente, au 16 mars 2010). L'institut aurait déjà

été mis en demeure par des fournisseurs. Pour les syndicats, cette situation est le fait « des coupes drastiques » dans le budget de fonctionnement de l'Insee (- 25 % d'après eux). Ils s'inquiètent pour l'emploi.

### Ils négocient en menaçant de faire sauter l'usine



La citerne de gaz alimentait leurs chariots élévateurs. Elle est devenue, depuis jeudi, un moyen de pression face à leur direction qui a décidé, il y a un an, de fermer leur usine. Près de la moitié des 97 salariés de l'usine de moquette pour automobiles Sodimatex, à Crépy-en-Valois (Oise), ont ajouté, hier, des cocktails molotov aux abords de la citerne. Pour faire monter la pression. Ils réclament 21 000 € de prime extra-légale, en plus des indemnités légales de licenciement. Mais le conciliateur a, pour l'heure, proposé 15 000 €. Hier, sous

l'égide du préfet de l'Oise, a débuté une table ronde entre la direction du groupe Trèves, propriétaire de Sodimatex, et les représentants des salariés. Ces derniers ont claqué la porte dans la soirée, avant de reprendre les négociations. Le groupe Trèves, auquel appartient Sodimatex, a reçu 55 millions d'euros d'aides publiques, versées par le fonds de modernisation des équipementiers automobiles. La CFDT s'interroge sur « les contreparties que le gouvernement a exigées, notamment en termes de respect du dialogue social ».

### Tapie solde ses comptes avec la justice

C'est une histoire judiciaire qui s'achève au terme de vingt années de tumultes. Bernard Tapie, 67 ans, a soldé ses comptes avec la justice, hier, après que le tribunal correctionnel de Paris l'a relaxé des faits de banqueroute pour lesquels il était poursuivi. Il reste toutefois mis en cause dans une affaire l'opposant

au Club Méditerranée. Depuis la fin des années 1980, l'ancien ministre et homme d'affaires, devenu comédien, avait accumulé les condamnations : affaire des comptes de l'Olympique de Marseille, affaire du *Phocécia*, match truqué VA-OM en 1993, qui lui a valu 165 jours derrière les barreaux.

### 400 000 chômeurs indemnisés avec retard

Un « incident de procédure de paiement », chez BNP-Paribas, a entraîné le décalage du versement des allocations chômage de quelque 400 000 demandeurs d'emploi, dans neuf

régions (aucune dans l'Ouest). Le versement sera effectué le 6 avril au lieu du 1<sup>er</sup>, a annoncé, hier, Pôle emploi. « Sans conséquences financières », est-il précisé.

### Lee Cooper France en redressement judiciaire

La filiale française du fabricant britannique de jeans Lee Cooper, qui emploie 130 personnes à Saint-Ladre (Oise), ainsi que dans ses services commerciaux et administratifs parisiens, a été placée en redressement

judiciaire par le tribunal de commerce d'Amiens, après la faillite de sa maison mère. Lee Cooper France affiche plus de 18 millions d'euros de dettes, a perdu l'un de ses gros clients – la marque Vétimarché, rachetée par Kiabi.

### La TVA réduite aurait sauvé beaucoup de restaurants

La TVA à taux réduit (5,5 %), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet, aurait permis de sauver un tiers des 80 000 restaurants en France, et donc 50 000 emplois. C'est le cabinet Gira Sic Conseil qui l'affirme. Il souligne, notamment,

que les défaillances d'entreprises dans le secteur de la restauration ont augmenté de 1,35 %, l'an dernier, quand la progression était de 4,85 %, tous secteurs confondus.